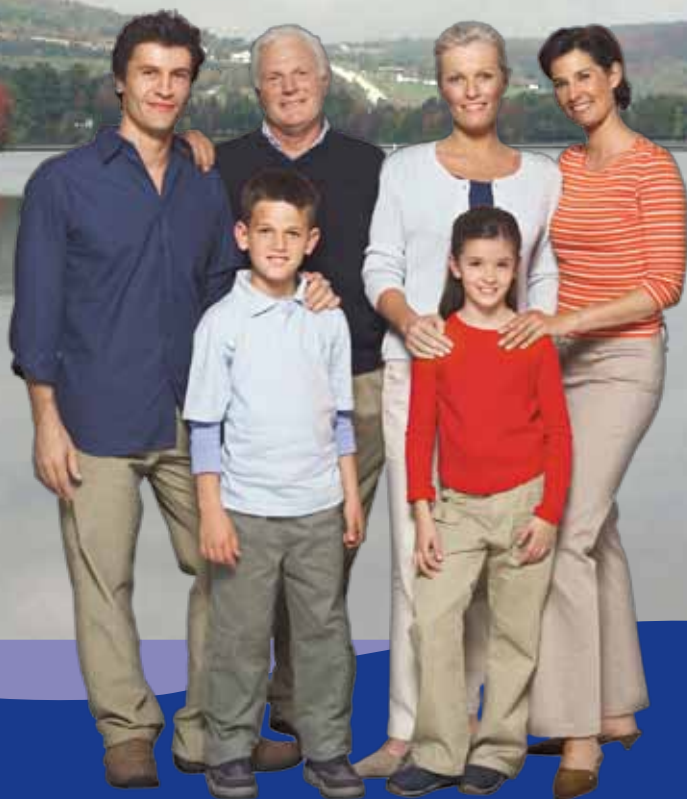




Politique familiale de Saint-Ferdinand

2013-2015



La politique familiale de la municipalité de Saint-Ferdinand 2013-2015

Adoptée par le conseil municipal le 5 novembre 2012

Coordination

Comité familles-aînés de Saint-Ferdinand

Recherche et rédaction

Danièle Caron, chargée de projet politique familiale et MADA, CLD de L'Érable

Soutien aux travaux

Sylvie Tardif, directrice générale, Saint-Ferdinand

Sandra Vigneault, agente de développement en milieu rural, CLD de L'Érable

Contribution financière

Ministère de la Famille et des Aînés



Novembre 2012

Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable

Rapport annuel 2010-2011

Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec et Centre de recherche sociale appliquée

Étude du secteur aîné au Centre-du-Québec, conditions de vie, services et ressources, 2010

École Notre-Dame, Commission scolaire des Appalaches

Rapport annuel 2010-2011

Corporation de développement communautaire de L'Érable

L'impact social et économique de la Corporation de développement communautaire de L'Érable et du Centre-du-Québec, mai 2009; bottin des membres 2011-2012

Ministère de la Famille et des Aînés

Répertoire des services de garde au 30 mars 2012

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Registre des résidences pour personnes âgées, juillet 2012

MRC de L'Érable

Site Web (www.erable.ca)

Réseau de prévention suicide des Bois-Francs

Rapport d'activité 2010-2011, statistiques détaillées du RPSBF

Société d'habitation du Québec

Répertoire des organismes publics, 27 juillet 2011

Statistique Canada

Profils des communautés de 2006 et de 2011

Préface

Mot du maire et de la conseillère responsable des questions familiales 5 - 6

Avant-propos

Contexte de la mise à jour de la politique familiale 7

Remerciements

8

1. Fondements de la politique familiale

1.1 Énoncé de principe 9

1.2 Préambule 9

1.3 Définition de la famille 9

1.4 Engagement de la MRC de L'Érable 10

1.5 Mission de la politique familiale 10

1.6 Valeurs de la politique familiale 10

1.7 Principes directeurs de la politique familiale 11

1.8 Objectifs généraux de la politique familiale 11

2. Portrait de la municipalité de Saint-Ferdinand

2.1 La démographie 12

2.1.1 Les faits saillants du recensement de 2011 12

2.1.2 La population de Saint-Ferdinand comparée aux autres municipalités 13

2.1.3 La population selon les groupes d'âge 14

2.1.4 La population selon la composition des familles 14

2.1.5 La population selon le taux d'obtention de diplôme et le taux de décrochage scolaire 15

2.2 Le milieu de vie 16

2.2.1 Les services de garde 16

2.2.2 La présence d'une école primaire 16

2.2.3 Les services de santé et de services sociaux 16

2.2.4 Les logements subventionnés et les résidences avec services pour les aînés 16

2.2.5 Les organismes communautaires, les clubs sociaux et les associations 17

• Du côté des services disponibles aux familles, aux enfants et aux jeunes 17

• Du côté des services disponibles pour les aînés 18

• Du côté des clubs sociaux et des associations 19

2.2.6 Les services de transport collectif et adapté 19

2.2.7 La vie ferdinoise en regard des familles et des aînés 20

3. Plan d'action de la municipalité de Saint-Ferdinand

3.1 La mise en œuvre et le suivi du plan d'action 22

3.2 Le plan d'action 22

3.3 Les axes d'intervention 22





Mot du maire

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le plan d'action de la politique familiale de Saint-Ferdinand, mise en place par le comité MADA. L'adoption de la politique familiale par le conseil municipal de Saint-Ferdinand représente l'aboutissement d'un énorme travail de concertation entre divers intervenants qui ont participé à l'élaboration de la politique et du plan d'action. Les réponses aux sondages et à la soirée discussion avec le groupe d'ânés reflètent bien les besoins et les attentes des citoyens de Saint-Ferdinand en matière de qualité de vie.

Par cette politique familiale, le conseil municipal de Saint-Ferdinand veut répondre aux problématiques vécues depuis quelques années en matière de vieillissement de la population, de la baisse de natalité, d'exode des jeunes. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens, mais aussi de rendre notre village plus attrayant pour les nouvelles familles. Saint-Ferdinand affirme l'importance de la famille dans son développement social et économique.

Le plan d'action de la politique familiale inclut des projets dédiés aux citoyens de Saint-Ferdinand. Un comité de suivi sera formé et travaillera de concert avec le conseil municipal à la réalisation du plan d'action familiale.

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à bâtir la politique familiale de Saint-Ferdinand, en s'impliquant particulièrement sur le comité du projet MADA.

Donald Langlois
Maire de Saint-Ferdinand

*Mot de la conseillère responsable
des questions familiales*



Les liens familiaux et le bien-être des gens qui nous entourent ont toujours eu une grande importance pour moi. C'est donc avec un grand plaisir, en tant que responsable des questions familiales, que j'ai accepté de participer avec un comité dynamique à l'élaboration d'un plan d'action pour les familles et les aînés de Saint-Ferdinand.

Je tiens à remercier les gens qui ont participé au concours pour le choix d'un logo, les gens qui ont répondu au sondage postal et aux participants de la soirée de discussion avec les aînés.

Un merci plus spécialement aux membres du comité MADA, la directrice générale de Saint-Ferdinand et la chargée de projet. Merci pour votre passion de la famille, votre générosité de temps et la qualité de votre participation. Sans vous, ce plan d'action n'aurait pu voir le jour.

Merci au conseil municipal pour son soutien.

Renée Vigneault, conseillère
Responsable des questions familiales

En octobre 2008, la MRC de L'Érable adoptait sa première politique familiale. À l'époque, la mise en place de cette politique avait donné lieu à un formidable exercice de concertation de la part d'un bon nombre d'intervenants du territoire de L'Érable. Un plan d'action, servant de boîte à outils pour les municipalités, accompagnait la politique familiale. Ainsi, chaque municipalité, selon ses besoins et ses intérêts, pouvait mettre en œuvre les actions les plus pertinentes pour son milieu.

Une mise à jour de la politique familiale de la MRC de L'Érable a été entreprise au début de 2011. Toutefois, la démarche conduisant à la nouvelle mouture de cette politique a été quelque peu différente. Si la MRC a élaboré une politique commune à l'ensemble du territoire, chaque municipalité a néanmoins concocté son propre plan d'action en intégrant la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Pour ce faire, un comité familles-aînés a été mis en place dans la municipalité de Saint-Ferdinand. Ce comité s'est mis à la tâche en juin 2011. Sous la responsabilité de M^{me} Renée Vigneault, responsable des questions familiales (RQF) au conseil municipal, le comité était composé de représentants des secteurs familles et aînés. Ses travaux ont consisté essentiellement à dresser le portrait du milieu, à consulter les familles et les aînés de Saint-Ferdinand et à produire un plan d'action reflétant les besoins et préoccupations.

Les membres du comité familles-aînés se sont réunis à une quinzaine de reprises pour mener les travaux conduisant au plan d'action de la municipalité de Saint-Ferdinand. Cela représente pas moins d'une centaine d'heures de travail consacrées à la confection du plan d'action familles-aînés. Ceci indique surtout un solide engagement de la part de ces bénévoles qui ont permis la réalisation de travaux d'une telle ampleur.

Si les consultations tenues auprès de la population ont nécessité à elles seules un bon nombre d'heures, elles en ont néanmoins valu la peine tant les citoyens ont été généreux de leur temps et de leurs commentaires. Plusieurs activités du plan d'action sont d'ailleurs inspirées des suggestions de la population. D'autres reflètent intégralement les préoccupations et les aspirations de la population de Saint-Ferdinand.

Par l'entremise du conseiller RQF, le comité familles-aînés a également participé aux travaux de l'élaboration du plan d'action de la MRC de L'Érable. Ce plan d'action, accompagné d'une enveloppe budgétaire provenant du Pacte rural, va permettre le déploiement d'activités structurantes pour le territoire de L'Érable. Ce soutien de la part du conseil des maires témoigne de sa ferme intention de faire de la politique familiale un outil utile et performant.

Le plan d'action de la municipalité de Saint-Ferdinand appartient avant tout aux familles et aux aînés. Une grande place leur est d'ailleurs faite afin que les actions soient également portées par les familles et les aînés. Et pour atteindre ses objectifs, le plan d'action mise sur les forces vives du milieu afin de favoriser les actions collectives.

C'est donc avec fierté que le comité familles-aînés et le conseil municipal de Saint-Ferdinand présentent à la population un plan d'action qui a pour but d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. Mais, pour en faire un franc succès, ce plan d'action doit être partagé par tous, car il appartient à chacun d'en faire sien et d'y apporter sa contribution personnelle.

Saint-Ferdinand, terre des familles et des aînés!

Remerciements

Le conseil municipal remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué aux travaux menant à l'élaboration du plan d'action de Saint-Ferdinand, à commencer par les bénévoles du comité familles-aînés qui ont donné beaucoup de leur temps et mis tout leur cœur à l'ouvrage.



Les membres du comité familles-aînés de Saint-Ferdinand

M^{me} **Renée Vigneault**, conseillère municipale responsable des questions familiales

M^{me} **Aimée-Rose Grenier-Côté**, représentante des aînés

M^{me} **Anne Gosselin**, représentante des familles

M^{me} **Juliette Lemay-Roy**, représentante des aînés

M^{me} **Sylvie Tardif**, directrice générale

Le Centre local de développement de L'Érable

M^{me} **Danièle Caron**, chargée de projet de la politique familiale et de la démarche MADA (jusqu'en octobre 2012)

M^{me} **Carole Dubois**, chargée de projet de la politique familiale et de la démarche MADA (jusqu'en janvier 2012)

M^{me} **Sandra Vigneault**, agente de développement en milieu rural

Le Carrefour d'action municipale et famille (CAMF)

M^{me} **Denise Chayer**, formatrice

1. Fondements de la politique familiale

1.1 Énoncé de principe

La politique familiale de la MRC de L'Érable s'adresse à tous les membres de la famille, c'est-à-dire les enfants¹, les adultes et les aînés. Ainsi, les aînés sont considérés comme des membres à part entière de la famille. À cet égard, la démarche *Municipalité amie des aînés* fait partie intégrante de la présente politique.

1.2 Préambule

La famille est la cellule de base de notre société. Tous les individus, qu'ils soient enfants, adultes ou aînés, sont des membres d'une famille. Ces liens peuvent être formés de différentes façons, c'est-à-dire par alliance, par union libre, par le sang ou par l'adoption. Ces liens font en sorte que la famille existe. Aujourd'hui, les familles portent différentes appellations reflétant ainsi la diversité des modèles familiaux :

- Famille traditionnelle
- Famille monoparentale
- Famille recomposée
- Famille formée d'un couple de même sexe
- Famille d'accueil

Au-delà des liens et des modèles, il faut également considérer le soutien moral ou matériel que les membres d'une famille se manifestent les uns à l'égard des autres tout au long de la vie. À travers des relations intergénérationnelles, les parents soutiennent leurs enfants pendant leur développement. Devenus adultes, les enfants appuient à leur tour leurs parents.

1.3 Définition de la famille

En regard des considérations énumérées ci-dessus, la définition de la famille de la MRC de L'Érable est la suivante :

Enfants, adultes et aînés unis par des liens multiples et variés afin de se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie à travers les générations, et ce, dans une perspective de respect mutuel, de transmission des valeurs, de formation des citoyens et des citoyennes de demain, favorisant ainsi leur développement global.

¹ Le terme enfant doit être compris dans son sens générique. Il englobe la petite enfance, l'enfance et l'adolescence.

1.4 Engagement de la MRC de L'Érable

Par la mise en place d'une nouvelle politique familiale, incluant l'implantation du programme *Municipalité amie des aînés*, la MRC de L'Érable s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre la notion *penser et agir famille* à l'intérieur de la culture organisationnelle de ses administrations municipales.

Par cet engagement, la MRC de L'Érable entend favoriser la rétention de ses familles et de ses aînés tout en demeurant attractive pour la venue de nouvelles familles sur son territoire.

1.5 Mission de la politique familiale

La politique familiale de la MRC de L'Érable a pour mission de favoriser l'épanouissement des familles en tenant compte des besoins de tous ses membres, c'est-à-dire les enfants, les adultes et les aînés. Elle mise sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et sur le vieillissement actif des aînés.

1.6 Valeurs de la politique familiale

Reconnaissant le rôle important que joue la famille dans la société, la politique familiale prône des valeurs qui offrent aux familles de la MRC de L'Érable un milieu de vie :

- Accueillant
- Solidaire
- Engagé
- Respectueux
- Généreux de son savoir et de ses connaissances
- Propice aux relations intergénérationnelles

1.7 Principes directeurs de la politique familiale

Des principes directeurs guident la mise en œuvre de la politique familiale et orientent l'élaboration des plans d'action qui en découlent. Ces principes directeurs sont :

- Penser et agir famille à travers toutes les dimensions de la vie municipale.
- Favoriser la pleine participation des familles et des aînés dans les actions à mener.
- Développer le sentiment d'appartenance des familles et des aînés à l'égard de leur communauté.
- Reconnaître les compétences des partenaires en misant sur la concertation et le partenariat.
- Miser sur la créativité pour répondre aux besoins des familles et des aînés.

1.8 Objectifs généraux de la politique familiale

La politique familiale constitue un cadre de référence axé sur l'amélioration de la qualité de vie de tous les membres de la famille. A travers les différentes administrations municipales de la MRC de L'Érable, la politique familiale favorise l'épanouissement des familles et accroît leur sentiment d'appartenance. Par l'adoption de sa nouvelle politique familiale, la MRC de L'Érable se donne les objectifs généraux suivants :

- Procurer aux familles un milieu de vie dynamique favorisant, entre autres, le vieillissement actif des aînés.
- Offrir des activités et des services tenant compte des besoins de tous les membres de la famille.
- Oeuvrer à la rétention de la population, à l'attraction de nouvelles familles et au retour des jeunes après leurs études.
- Encourager le partenariat entre la MRC de L'Érable, les municipalités et les organismes du milieu afin de favoriser les actions collectives.

2. Portrait de la municipalité de Saint-Ferdinand

2.1 LA DÉMOGRAPHIE

2.1.1 Les faits saillants du recensement de 2011²

Une baisse de population moindre qu'en 2006

Les données du recensement de 2011 de Statistique Canada démontrent que la population de Saint-Ferdinand a connu une baisse de sa population comparativement aux données de 2006. Cependant, la baisse de 5,8 observée en 2011 est moindre que celle de 2006 (11,4). Quant à la population de la MRC, elle a connu une légère augmentation de sa population entre 2006 et 2011 (0,9).

Année de recensement	Population totale de Saint-Ferdinand	Variation de population
2006	2 195	-11,4
2011	2 067	-5,8

Les hommes légèrement plus nombreux que les femmes

En 2011, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes. Ils représentent 51,1 % de la population et les femmes 48,9 %. En 2006, c'étaient les femmes qui étaient plus nombreuses que les hommes. Sur le plan de la MRC en 2011, les hommes sont également un peu plus nombreux que les femmes (50,2 % comparativement à 49,8 %).

Année de recensement	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
2006	1 085	1 115
2011	1 055	1 010

Une population qui vieillit plus vite que celle de la MRC

Entre 2006 et 2011, l'âge médian de la population de Saint-Ferdinand a augmenté davantage que celui de la MRC (augmentation de 3,9 comparativement à 2,2). Il s'agit de l'âge médian le plus élevé dans la MRC et le seul à dépasser les 50 ans (51,3). L'âge médian de la MRC est de 45,3.

Année de recensement	Âge médian de la population de Saint-Ferdinand	Hommes	Femmes
2006	47,4	45,4	48,8
2011	51,3 (3,9)	48,7 (3,3)	53,6 (4,9)

Un peu moins d'enfants et davantage d'âinés

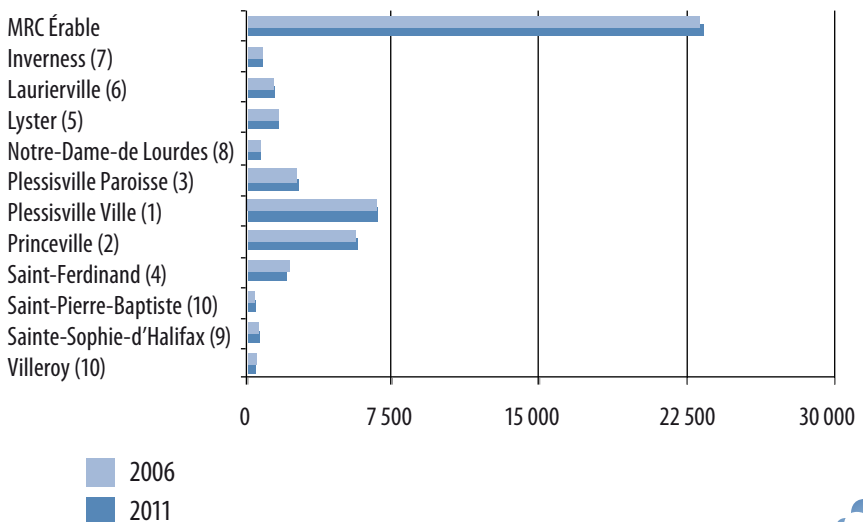
De 2006 à 2011, le nombre total d'enfants âgés de 0-19 ans a légèrement diminué alors que la population des 65 ans s'est accrue. Il s'agit d'une perte de 55 personnes pour la population comprise dans le groupe des 0-19 ans et d'un gain de 70 personnes pour le groupe des 65 ans et plus. Cette situation prévaut également dans la MRC de L'Érable (- d'enfants, + d'âinés).

Année de recensement	Groupe des 0-19 ans	Groupe des 65 ans et plus
2006	405	380
2011	350 (- 55 enfants)	450 (+70 âinés)

2.1.2 La population de Saint-Ferdinand comparée aux autres municipalités³

En 2011, la municipalité de Saint-Ferdinand occupait le **4^e rang de la MRC de L'Érable** quant à sa population. Saint-Ferdinand fait également partie des cinq municipalités dont la population a connu une diminution entre 2006 et 2011. Il s'agit de la diminution la plus marquée dans la MRC. Les baisses varient entre -1,0 et -5,8.

Rang des municipalités et variation de la population entre 2006 et 2011



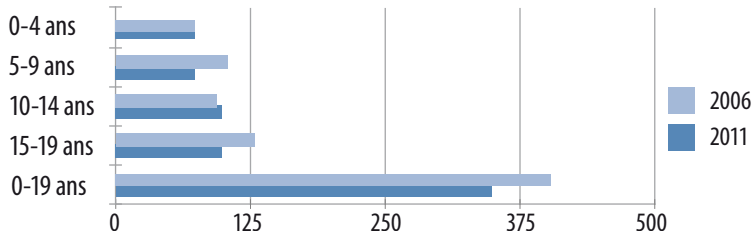
³ Recensements de 2006 et de 2011 de Statistique Canada.

2.1.3 La population selon les groupes d'âge⁴

Une tendance à la baisse chez les moins de 20 ans

Alors que les 0-19 ans constituaient 18,4 % de la population en 2006, ils ne représentent plus que 16,9 % de la population en 2011 (-1,5). Cette tendance s'observe également dans la MRC de L'Érable mais dans une moindre mesure (baisse de 0,9).

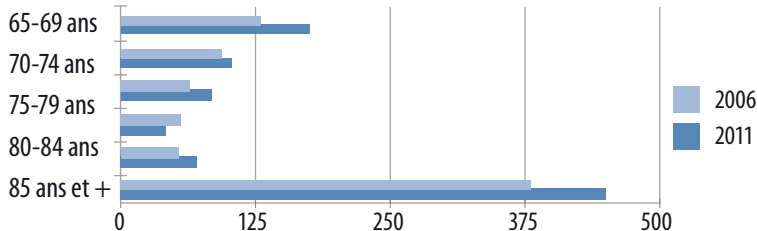
Évolution de la population de 20 ans et moins de Saint-Ferdinand entre 2006 et 2011



Une personne sur cinq est maintenant âgée de 65 ans et plus

En 2006, le groupe des 65 ans représentait 17,3 % de la population comparativement à 21,7 % en 2011. Cela constitue une hausse de 4,4 de ce segment de population au cours de cette période. Une personne sur cinq dans la municipalité de Saint-Ferdinand est donc âgée de 65 ans et plus. Dans la MRC, ce groupe constitue 19,1 % de la population.

Évolution de la population de 50 ans et plus de Saint-Ferdinand entre 2006 et 2011



2.1.4 La population selon la composition des familles

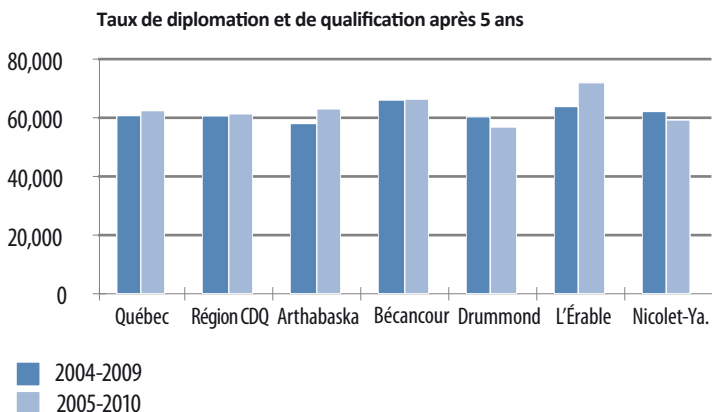
Le seul changement significatif portant sur la composition des familles se situe sur le plan des chefs et cheffes de familles monoparentales.

Année de recensement	Nombre total de familles	Nombre total de familles en couple	Nombre total de familles monoparentales	Hommes chefs	Femmes cheffes
2006	655	585 (89,4 %)	70 (10,6 %)	35 (50 %)	35 (50 %)
2011	630	555 (88 %)	75 (12 %)	25 (33,3 %)	50 (66,6 %)

2.1.5 La population selon le taux d'obtention de diplôme et le taux de décrochage scolaire

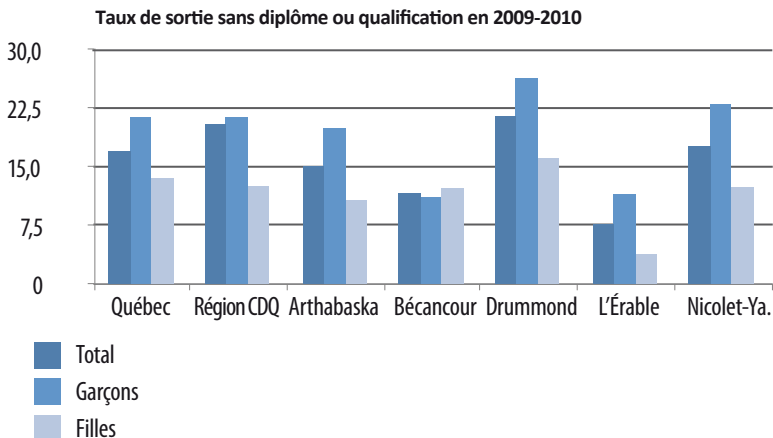
Le taux d'obtention de diplôme des jeunes de la MRC de L'Érable⁵

Le taux d'obtention de diplôme et de qualification dans la MRC de L'Érable⁶ est passé de 64,3 à 72,4 entre les cohortes de 2004-2009 et 2005-2010. Les jeunes de la MRC de L'Érable affichent d'ailleurs le meilleur taux de diplomation de toute la région du Centre-du-Québec.



Le taux de décrochage scolaire (sortie sans diplôme)

Quant au taux de décrochage scolaire, c'est la MRC de L'Érable qui affichait en 2009-2010 les meilleurs résultats dans la région du Centre-du-Québec. Cependant, les résultats des garçons étaient inférieurs à ceux des filles.



⁵ Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport

⁶ Il n'existe pas de données à l'échelle de la municipalité.

2.2 LE MILIEU DE VIE

2.2.1 Les services de garde

Les services de garde à contribution réduite pour les enfants d'âge préscolaire

Le Centre de la petite enfance (CPE) La Marmailerie offre 37 places en installation, dont 5 places pour les pouspons. Des places à contribution réduite sont aussi disponibles par l'entremise de trois ressources de garde en milieu familial (RSG) rattachées au CPE La Girouette. Chaque ressource peut offrir jusqu'à six places.

Les services de garde estival

Grâce à la tenue d'un camp de jour, un bon nombre de familles de Saint-Ferdinand peuvent compter sur des services de garde pendant la période estivale.

2.2.2 La présence d'une école primaire

Comme toutes les autres municipalités de la MRC, Saint-Ferdinand possède son école primaire qui relève de la Commission scolaire des Appalaches. L'École Notre-Dame accueille quelque 150 élèves de tous les ordres d'enseignement : préscolaire, 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire. Cette école offre également un service de garde et de l'aide aux devoirs. Fait à noter, l'école Notre-Dame est une école verte Brundtland (EVB).

2.2.3 Les services de santé et de services sociaux

Un établissement de santé de la municipalité relève du Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable (CSSSAE). Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée Sacré-Coeur offre 27 lits permanents. Une pharmacie est également présente sur le territoire de Saint-Ferdinand.

2.2.4 Les logements subventionnés et les résidences avec services pour les aînés

L'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand et les résidences avec services pour aînés

On trouve sept offices municipaux d'habitation (OMH) dans la MRC de L'Érable dont un est situé dans la municipalité de Saint-Ferdinand. L'OMH de Saint-Ferdinand offre 10 unités de logement pour les aînés. Par ailleurs, 2 des 17 résidences pour aînés⁷ dans L'Érable, se trouvent dans la municipalité de Saint-Ferdinand :

- Résidence du lac (9 unités de logement)
- Résidence Tardif (26 unités de logement)

2.2.5 Les organismes communautaires, les clubs sociaux et les associations

La Corporation de développement communautaire de L'Érable

L'une des trente-six corporations de développement communautaire du Québec est établie dans la MRC de L'Érable. Depuis 1995, la Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDCE) regroupe un bon nombre d'organismes communautaires de ce territoire.

DU CÔTÉ DES SERVICES ET ACTIVITÉS DISPONIBLES AUX FAMILLES, AUX ENFANTS ET AUX JEUNES

Une trentaine d'organisations, couvrant tout le territoire de la MRC de L'Érable, interviennent spécifiquement auprès des familles, des enfants ou des jeunes. Une de ces organisations a pignon sur rue à Saint-Ferdinand : **la Maison des jeunes La traversée 12-18.**

La Table des ressources enfance-famille de L'Érable

Ce lieu d'échange et de concertation vise à maintenir et à développer des actions en réponse aux besoins et réalités des enfants et de leurs familles. La Table regroupe les organismes dont les objectifs concernent le développement global des enfants de 0 à 11 ans et le soutien aux familles.

La Table Concerte Action des ressources jeunesse de L'Érable

Cette instance promeut les intérêts des jeunes et favorise leur reconnaissance au sein de la communauté. La Table favorise également l'engagement des jeunes dans ses différentes actions.

Principales organisations communautaires oeuvrant dans la MRC de L'Érable

Action Toxicomanie des Bois-Francis	Association des personnes handicapées de L'Érable	Association Le Pas
Blits	Centre d'action bénévole de L'Érable (Grands-mères tendresses)	Centre d'aide Aqua-R-Elle
Comptoir Saint-Vincent-de-Paul	Corporation de transport adapté La Cadence et transport collectif	Droits devant Érable
Espace Bois-Francis	Groupe d'entraide L'Entrain	Homme Alternative
Impact Emploi-CJE de L'Érable	Maison des Familles de L'Érable	Maison des femmes des Bois-Francis
Maison du CLDI Pavillon Bruno-Dubois	Maison des jeunes La Traversée 12-18 de Saint-Ferdinand	Maison La Volte-Face
ORAPÉ	ORASSE	Pacte Bois-Francis
Parrainage civique des Bois-Francis	Partenaires 12-18 Érable	Réseau de prévention suicide des Bois-Francis

Notes : **Organismes ayant pignon sur rue dans la MRC de L'Érable**

DU CÔTÉ DES SERVICES ET ACTIVITÉS DISPONIBLES POUR LES ÂÎNÉS

La Table de concertation des personnes âgées de L'Érable est devenue au fil des ans un lieu de concertation et d'action où bien des enjeux y convergent. Ayant pour but d'améliorer les conditions de vie des âgés, la Table œuvre particulièrement à soutenir les proches aidants, à contrer la maltraitance à l'égard des âgés et à briser leur isolement.

Les services aux âgés du Centre d'action bénévole de L'Érable (CABE)

De nombreux bénévoles évoluant au CABE sont des âgés et plusieurs services leur sont destinés.

- Popote roulante (livraison de repas à domicile)
- Transport et accompagnement lors d'une sortie médicale
- Visite amicale à domicile
- Magnétothèque

La prévention du suicide chez les aînés

Le Réseau de prévention suicide des Bois-Francs (RPSBF) constitue une ressource essentielle en matière de sensibilisation, de prévention et d'intervention. Sur le territoire du RPSBF, 5 % des appelants, en 2010-2011, étaient âgés de 65 ans et plus.

Les services et les programmes de prévention pour les aînés

Les aînés de la MRC de L'Érable peuvent compter sur des services et des programmes de prévention liés à leur sécurité et leur bien-être. Par exemple :

- Le programme *PAIR* (CSSSAÉ)
- Le programme *SOS-Abus* (Table de concertation des personnes aînées de L'Érable)
- Le programme de prévention des chutes à domicile (CSSSAÉ)
- Le programme *Viactive* (CSSSAÉ)
- Le programme *Jeu, Aide et Information sur les médicaments dans L'Érable* (Unité Domrémy)

DU CÔTÉ DES CLUBS SOCIAUX ET DES ASSOCIATIONS

Des clubs sociaux et autres types d'organisation sont présents en très grand nombre dans la municipalité de Saint-Ferdinand. Certains organismes reçoivent du soutien financier de la part de la municipalité et ont accès à des photocopies gratuites.

Association Chasse et pêche	Association du Lac William
Cercle de Fermières	Chevaliers de Colomb
Chorale Do Mi Sol	CLIS (comité de loisir et d'intégration sociale)
Club de conservation de la faune	Club Les Nomades
Club Nouveau départ	Comité vie active (culture physique)
Club de motoneigistes du Lac William	Dames de l'amitié
FADOQ	La Clé des bois
Les Associés de Marcelle Mallet	Société d'horticulture de Saint-Ferdinand

2.2.6 Les services de transport collectif et adapté

Le service de transport collectif de la MRC de L'Érable a pour mission de mettre en commun toutes les places disponibles dans les véhicules qui circulent déjà sur le territoire, et ce, à un coût abordable. Le service dessert les onze municipalités de L'Érable, y compris celle de Saint-Ferdinand. Les points d'embarquement de la municipalité sont situés aux endroits suivants :

- Place municipale
- Shell super-soir

Pour bénéficier du service de transport collectif, il suffit de devenir membre, de défrayer les coûts de passage et de réserver son transport 24 heures à l'avance. Un véhicule-taxi transporte également les usagers d'une porte à l'autre au tiers du coût habituel.

Le service de transport adapté

Le transport adapté offre un service de type porte-à-porte avec la possibilité d'obtenir une assistance à l'embarquement et au débarquement. Ce service est régi par une politique d'admissibilité provinciale établie par le ministère des Transports.

Le service de taxi

Saint-Ferdinand possède également un service de taxi privé qui dessert la municipalité.

2.2.7 La vie ferdinoise en regard des familles et des aînés

L'organisation de la vie municipale à Saint-Ferdinand tient compte depuis longtemps des besoins des familles et des aînés. Qu'il s'agisse des services municipaux, des installations, des équipements ou des comités, la structure municipale de Saint-Ferdinand détient déjà des leviers pour offrir une qualité de vie à ses familles et à ses aînés.

Des moyens de communication pour joindre la population ferdinoise

Un bulletin municipal paraît à chaque mois à l'intention de la population. On y trouve toute l'actualité municipale ainsi que des messages d'intérêt public. De plus, les citoyens ont accès à divers renseignements au moyen du site Web de la municipalité.

Des comités en appui à l'action municipale

La municipalité de Saint-Ferdinand s'est dotée de comités qui soutiennent l'action municipale au quotidien. Ces comités enrichissent la vie municipale et permettent la réalisation d'un plus grand nombre d'activités.

- Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand
- Comité familles-aînés
- Loisirs de Saint-Ferdinand
- Loisirs de Vianney

Des infrastructures de sport et de loisirs

- Bibliothèque Onil-Garneau avec accès Internet
- Centre de loisirs Gaston-Roy
- Marina avec mobilier urbain
- Parc-école et parc municipal avec modules de jeux
- Patinoires extérieures (2)
- Terrains de balle molle, de pétanque et de soccer

Des activités variées

Plusieurs activités et événements sont présentés à chaque année à l'intention de la population de Saint-Ferdinand et d'ailleurs.

- Marché public lors de la période estivale
- Festival du montagnard
- Fête des voisins
- Fêtes du Lac William (avec programmation intergénérationnelle)

Des mesures favorisant l'installation de nouvelles familles

Par l'entremise du Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand, des mesures favorisent l'installation de nouvelles familles dans la municipalité.

- Subvention de 3 000 \$ au nouvel acquéreur d'une résidence neuve (selon certaines modalités).
- Aide financière de 500 \$ par enfant de 12 ans et moins pour les familles admissibles.
- Aide complémentaire jusqu'à 2 000 \$ de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs selon l'hypothèque négociée

3. *Plan d'action de la municipalité de Saint-Ferdinand*

3.1 La mise en œuvre du plan d'action

Afin d'assurer un suivi quant à la mise en œuvre du plan d'action familles-aînés, un comité de suivi sera mis en place. Ce comité sera formé de représentants des différents secteurs interpellés par le plan d'action familles-aînés. Le comité de suivi se réunira au besoin mais pas moins de deux fois par année.

3.2 Le plan d'action

Les grands principes qui ont guidé l'élaboration du plan d'action

Le plan d'action a été élaboré dans le but de concrétiser les objectifs de la politique familiale. Le plan d'action découle également du portrait qui a été réalisé au cours de la démarche et des consultations des familles et des aînés qui ont été organisées à l'automne 2011 et à l'hiver 2012.

Mais avant tout, le plan d'action est celui des familles et des aînés de Saint-Ferdinand.

3.3 Les axes d'intervention

Le comité familles-aînés de Saint-Ferdinand a retenu quatre axes d'intervention.

1. Sécurité
2. Habitation
3. Aménagements intérieurs et extérieurs
4. Communication et information

Cible : **F** = Famille **A** = Aîné **I** = Intergénérationnel

Échéancier : **1** = 2013 **2** = 2014 **3** = 2015

1. AXE D'INTERVENTION : SÉCURITÉ

CONSTAT : Certains aspects liés à la sécurité ont été soulevés par les familles et les aînés lors des consultations (sondage dans les foyers et groupes de discussion).

OBJECTIF : Offrir un milieu de vie sécuritaire aux familles et aux aînés.

Actions	Cible			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		1	2	3
Mettre en place des moyens renforçant la sécurité routière (limite de vitesse, surveillance, etc).	X	X		Maître d'oeuvre	X		
Aménager une voie partagée pour promenade à pied ou en vélo.	X	X		Maître d'oeuvre	X	X	X
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus).	X	X		Facilitatrice	X	X	X

2. AXE D'INTERVENTION : HABITATION

CONSTAT : La municipalité constate une baisse constante de sa population.

OBJECTIF : Devenir une municipalité plus attractive pour les aînés.

Actions	Cible			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		1	2	3
Adopter un règlement permettant la construction de maisons intergénérationnelles.			X	Maître d'oeuvre	X	X	
Promouvoir la réglementation permettant la construction de maisons intergénérationnelles.	X	X	X	Maître d'oeuvre		X	X

3. AXE D'INTERVENTION : AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

CONSTAT : Certains aménagements de la municipalité demandent une mise à niveau.

OBJECTIF : Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Actions	Cible			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		1	2	3
Faire en sorte que la bibliothèque soit accessible aux familles et aux aînés.	X	X		Partenaire			X
Installer des modules de jeux pour les enfants âgés de 0 à 5 ans.	X			Maître d'oeuvre			X
Rendre plus accueillantes les entrées les entrées de la municipalité.	X	X		Maître d'oeuvre		X	

4. AXE D'INTERVENTION : COMMUNICATION ET INFORMATION

CONSTAT : Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé le besoin d'être bien informés.

OBJECTIF : Faire connaître aux familles et aux aînés les services et activités disponibles dans la municipalité et dans la MRC de L'Érable.

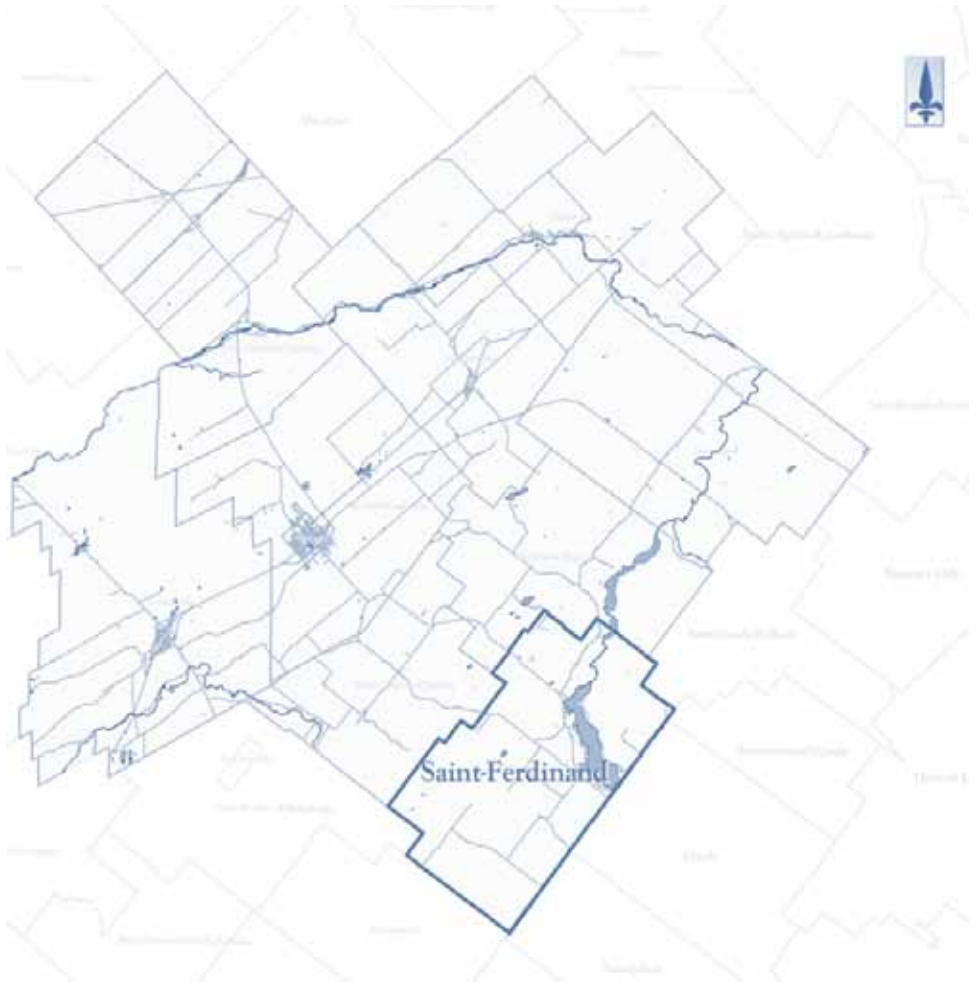
Actions	Cible			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		1	2	3
Produire un bottin de ressources disponible pour les familles et les aînés.	X	X		Maître d'oeuvre		X	
Diffuser des renseignements au moyen d'une colonne Morris installée près du belvédère.	X	X		Maître d'oeuvre			X
Promouvoir les services liés au bien-être des aînés.		X		Partenaires	X	X	X
Promouvoir les services de transport collectif et adapté.	X	X		Facilitatrice	X	X	X

SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION :

4 AXES D'INTERVENTION

12 ACTIONS

5 PÉTALES TOUCHÉS (ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS, SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ, HABITAT, COMMUNICATION, TRANSPORT)



Municipalité de Saint-Ferdinand

821, rue Principale

Saint-Ferdinand (Québec) G0N 1N0

Téléphone : 418 428-3480

Télécopieur : 418 428-9724

info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

